

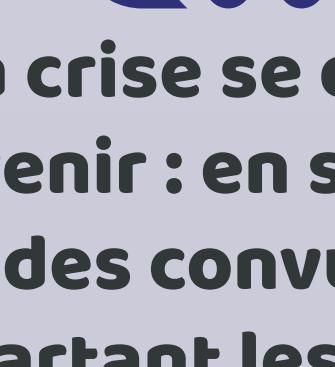
Crise d'épilepsie au travail

Adoptez les bons réflexes !

700 000

personnes sont traitées pour cette maladie en France.

DURANT LA CRISE



Laisser la crise se dérouler sans intervenir : en surveillant la durée des convulsions, en écartant les objets dangereux à proximité



Desserrer les vêtements au niveau du cou et de la ceinture



Avertir un salarié formé Sauveteur secouriste du travail (SST)



Ne pas immobiliser la victime, retirer les lunettes et placer un coussin ou un vêtement pour protéger la tête



Ne pas faire boire la victime, ne rien introduire dans la bouche



DÈS QUE LES CONVULSIONS CESSENT

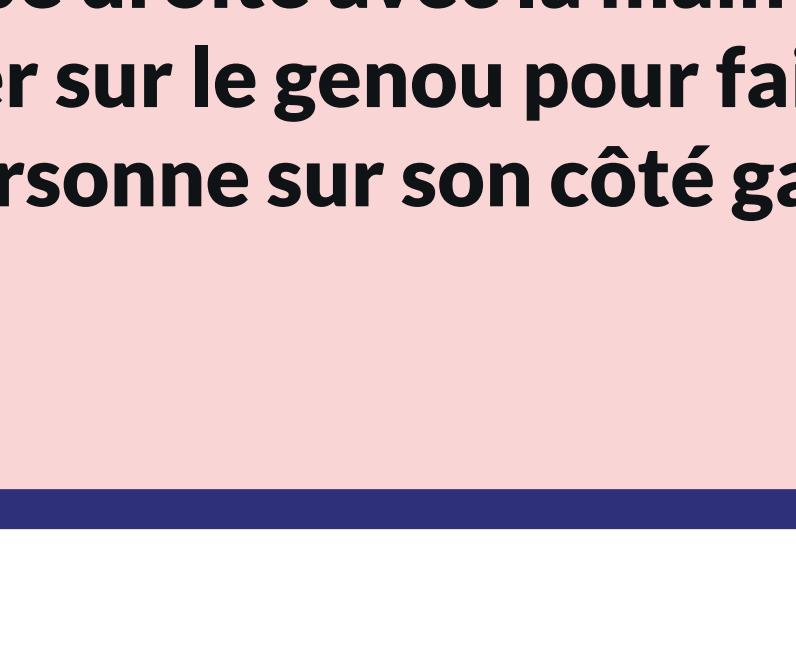
Mettre la victime en position latérale de sécurité (PLS) et rester à proximité jusqu'à ce qu'elle ait repris totalement connaissance



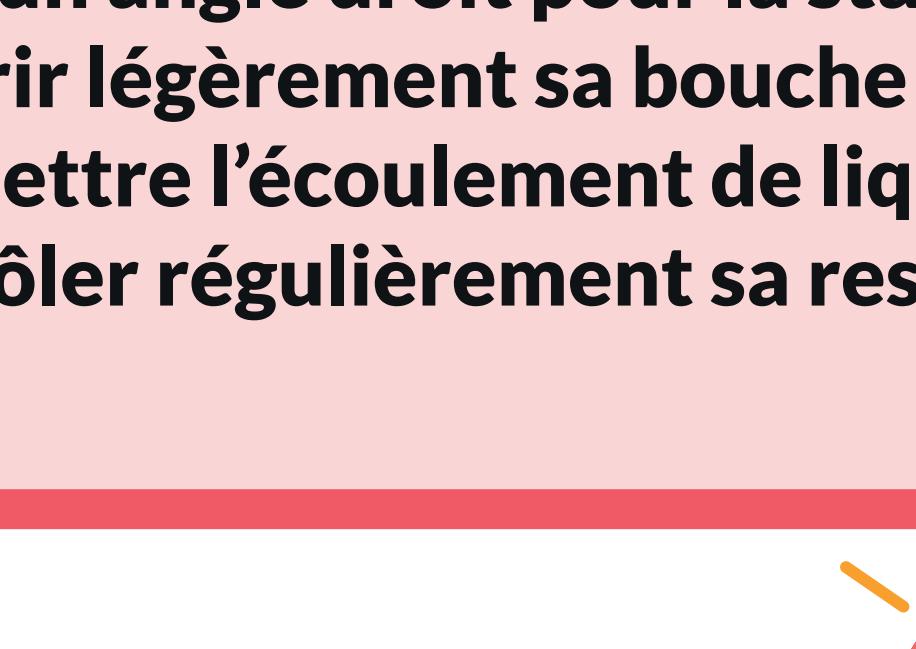
Vérifier que la personne, allongée sur le dos, inconsciente, respire normalement. Privilégier le retour sur sa gauche (important chez femme enceinte et sujet obèse).



Se placer à sa gauche. Saisir la main droite du patient et la placer paume contre son oreille gauche.



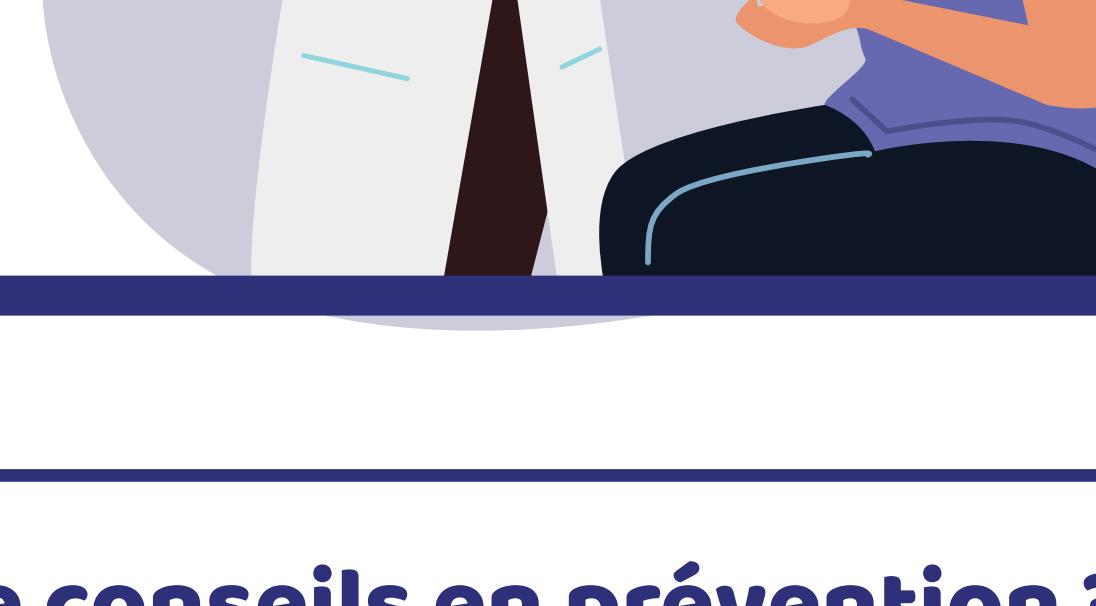
Maintenir cette position, puis relever la jambe droite avec la main gauche et appuyer sur le genou pour faire pivoter la personne sur son côté gauche.



Veiller à ce que son genou forme un angle droit pour la stabiliser. Ouvrir légèrement sa bouche pour permettre l'écoulement de liquides et contrôler régulièrement sa respiration.

APRÈS LA CRISE

- Expliquer à la victime ce qui vient de se passer.
- L'inciter à consulter son médecin traitant.
- La rassurer.



QUAND APPELER LE SAMU (15) ?



- Première crise.
- Durée des convulsions supérieures à 5 minutes ou répétées.
- Reprise de conscience lente.
- Difficulté à respirer.
- Confusion supérieure à 1 heure.
- Personne blessée, enceinte ou diabétique.
- Vomissements ou maux de tête intenses.

Besoin de conseils en prévention ? Sollicitez votre médecin du travail !